

Éléments de la déclaration du Haut-Commissaire à la soixante-douzième session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

(Genève, 4 octobre 2021)

Dans sa déclaration liminaire à la soixante-douzième session du Comité exécutif, le Haut-Commissaire dira en quoi les nombreux défis auxquels le monde fait face, en particulier la pandémie de la COVID 19, l'urgence climatique et la persistance des conflits affectent les réfugiés, les demandeurs d'asile, les déplacés internes et les apatrides.

Le Haut-Commissaire mettra en lumière la réponse du HCR à ces crises souvent liées les unes aux autres, les défis auxquels l'Organisation fait face pour répondre aux multiples situations d'urgence et aux crises de déplacement complexes et prolongées, ainsi que les réalisations du personnel du HCR sur le terrain aux côtés d'organisations sœurs des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, avec l'appui et en faveur des personnes prises en charge et des États membres. Le Haut-Commissaire mettra également en lumière le travail entrepris pour trouver des solutions durables aux problèmes des personnes déplacées, souvent en situation de fragilité.

Toutefois, malgré les nombreux progrès réalisés au cours de la période écoulée, beaucoup reste à faire. L'accès à l'asile doit être garanti, tout comme le respect de la dignité et des droits humains pour tous, y compris dans le contexte des mouvements mixtes. La solidarité des États doit aller de pair avec la solidarité des citoyens qui ont continué à manifester un solide appui aux réfugiés et aux autres personnes déplacées. En plus de cette solidarité, davantage de ressources doivent être apportées aux pays et communautés d'accueil. Enfin, des actions collectives doivent être menées de toute urgence pour résoudre les problèmes mondiaux d'aujourd'hui.

Le Haut-Commissaire réaffirmera l'engagement sans faille du HCR à s'acquitter de son mandat, en particulier pour le bien des personnes que celui-ci sert. Ce faisant, il renouvellera pour une autre période de cinq ans les cinq orientations stratégiques du HCR qui avaient été fixées pour la première fois en 2017. Le HCR continuera de Protéger, de Répondre, de Responsabiliser, d'Inclure et de Résoudre en exécution de son mandat, et contribuera à un plus grand impact par l'établissement de liens plus étroits entre ces orientations stratégiques et l'approche de planification stratégique, conformément à son cadre global des résultats. Le Haut-Commissaire parlera d'un certain nombre de domaines où des actions ciblées seront entreprises pour répondre aux défis d'aujourd'hui et mieux soutenir les réfugiés, les déplacés internes, les apatrides et les communautés qui continuent de les accueillir généreusement.

Le 24 septembre 2021